

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022.56

L'an deux mille vingt et deux, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence de Mr Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation : 14 décembre 2022
Date d'affichage : 14 décembre 2022

Présents : 16

MM. Gilles GELAS, Jean-David BARBE, Didier ROUDET, Hervé LUC-PUPAT, Michel DUBOIS, Patrick FOURNIER, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gérard MARION, Mathieu LUC-PUPAT, Gabriel BENOIT

MMES Audrey PERRIN, Denise PETIT, Angélique PARADIS, Valérie DEMARCQ, Céline MOREL, Florine DUPEUX

Absents :

Isabelle METRAL, Delphine TOURNU, Audrey PERRIN

Pouvoir :

Benoit GABRIEL, Gilles GELAS

A été élu secrétaire de séance :

2022.56 CHOIX DES ENTREPRISES POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAIRIE et LA RETRUCTURATION DU BATIMENT DE LA POSTE

M le Maire rappelle la délibération N° 2021-20 en date du 21 avril 2021, sur le choix du conseil municipal pour la déconstruction de l'ancienne mairie et la construction d'une nouvelle mairie en restructurant, pour une partie, le bâtiment de la poste afin de lui redonner un cachet patrimonial au vu de sa structure en pisé.

Il rappelle également la validation du permis de construire en date du 24 octobre 2022 et qui a été affiché sur le site, le 26 octobre 2022 avec constat d'huissier

Conformément aux règles des marchés publics un appel d'offre à la concurrence a été lancé le 10 novembre 2022 sur les affiches et le site de la commune dans le cadre d'un MAPA.

Le marché était divisé en 14 lots avec la possibilité pour les entreprises de répondre à plusieurs lots.

L'estimation global du marché base + variante était de **1 759 409,05 €** en phase DCE (avec la démolition et le désamiantage). 108 dossiers ont été retirés et 43 ont été reçus sur la plateforme des affiches dans le délai demandé.

L'attribution des marchés de la démolition et du désamiantage ont déjà été d'offres (décision municipale n° 2022-05 du 23 novembre 2022)

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 9 décembre 2022 pour l'analyse des offres et le 20 décembre 2022 pour l'attribution des lots. Après lecture du tableau d'analyse, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises conformément au classement ci-dessous

LOTS	DESIGNATION	MONTANT HT Estimation MO base + Options	ENTREPRISE	OFFRE HT Base + Option
3	Terrassements-VRD	217 355,00 €	Grpt GMTP/LAQUET	184 548,70 €
4	Démolitions-Gros Œuvre	391 725,96 €	GELAS	389 002,74 €
5	Ossature-Bois-Charpente Couverture-Bardages-Zinguerie	158 630,44 €	HUGONNARD	134 000,00 €
6	Etanchéité	47 180,50 €	NOIR ETANCHEITE	34 364,12 €
7	Menuiseries Extérieures- Occultations	151 116,10 €	CARBONERO	138 636,95 €
8	Façades	34 793,05 €	EN COURS	EN COURS
9	Serrurerie	18 690,10 €	IG2B	31 525,92 €
10	Cloisons-Doublages-Faux plafonds-Peinture	147 879,61 €	PLATRERIE BOUVIER	138 723,29 €
11	Menuiseries intérieures	127 999,89 €	CBMA	100 000,00 €
12	Carrelage-Faïence	50 506,40 €	ROCHETON	44 521,60 €
13	Ascenseur	23 100,00 €	ACAF	35 935,00 €
14	Chauffage-Ventilation- Plomberie	140 000,00 €	ODDOS	129 692,90 €
15	Electricité-Courants forts- Courants faibles	136 600,00 €	EN COURS	EN COURS
16	Photovoltaïque	25 000,00 €	EN COURS	EN COURS

Les lots 8, 15, et 16 font l'objet d'une demande de précisions techniques et seront attribués ultérieurement.

Le montant des marchés de travaux base + options s'élève à 1 419 209,22 € sans les lots 8, 15 et 16. A ce stade des attributions nous sommes à - 143 807 € par rapport à l'estimation DCE (sans les lots 8,15,16) soit - 10%.

Après en avoir débattu le conseil municipal, à l'unanimité, valide les propositions de la CAO et décide de retenir les entreprises conformément au tableau ci-dessus.

D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces et documents afférent à ces marchés

Le Maire,
Gilles GELAS

